



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SA

Question écrite n° 102669

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'article L. 225-100-1 du code de commerce. En effet, il semblerait que le décret prévu par l'alinéa 1er dudit article n'ait pas encore été publié, alors que l'ordonnance n° 2004-1382 est en vigueur depuis le 1er janvier 2005. C'est pourquoi, il la prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102669

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2431

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)